



commune d'AITON
Plan Local d'Urbanisme

4.1B - Plan de zonage - Ensemble de la commune
avec carte des risques - Echelle 1/6.500^e

PROJET ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU 08 AVRIL 2025
PROJET APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU :

- Légende :**
- Ua : noyaux urbains anciens
 - Ub : secteur d'habitat collectif
 - Uc : secteur pavillonnaire à densifier
 - Ud : secteur d'habitat de moyenne densité
 - Uep : secteur des équipements publics
 - Ux1 : secteur des activités économiques d'Alp'arc
 - Ux2 : secteur des activités économiques
 - Uy : domaine autoroutier
 - 1AU_1 à 1AU_4 : secteur d'aménagement d'ensemble
 - A : secteur agricole
 - N : secteur naturel
 - Nren : secteur destiné à la production des énergies renouvelables
 - Nstecal : secteur destiné à des hébergements touristiques légers

- Informations diverses relatives aux risques naturels**
- Zone rouge inconstructible (PPRI de l'Arc et PPRI de l'Isère)
 - Zone bleue constructible avec prescriptions (PPRI de l'Arc et PPRI de l'Isère)
 - Zone rouge inconstructible (PIZ)
 - Zone bleue d'aléas moyen constructible avec prescriptions (PIZ)
 - Zone bleue d'aléas faible constructible avec prescriptions (PIZ)

- Ru Index renvoyant au règlement du PPR
- Bi Index renvoyant au règlement du PPR
- M Index renvoyant au règlement du PIZ
- Pa Index renvoyant au règlement du PIZ

